



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

Pour assurer la prospérité du Québec, la FCCQ recommande la création d'une agence d'analyse économique

Montréal, le 27 septembre 2006 – En regard des résultats mis en lumière par une étude sur les causes et les conséquences de l'abandon des projets du bassin Peel et du Suroît qu'elle a commandée, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a dévoilé aujourd'hui ses recommandations visant à contrer l'immobilisme et à raviver l'entrepreneuriat au Québec, notamment par la création d'une agence d'analyse économique.

En effet, selon une étude rigoureuse réalisée par le professeur Yves Rabeau de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, l'abandon des projets du Suroît et du bassin Peel représente autant d'occasions manquées de stimuler la croissance économique et l'emploi, de générer des revenus additionnels pour le gouvernement et de doter le Québec d'avantages concurrentiels. Ainsi, selon l'étude, le Québec a perdu, seulement en retombées temporaires, près de 2 milliards de dollars avec le seul abandon de ces deux projets.

En outre, le coût d'opportunité ne se limite pas à cette perte d'activité économique mais comprend aussi les impacts à plus long terme. À cet effet, la FCCQ a tenu à souligner que le message envoyé à des investisseurs – qu'ils soient québécois, canadiens ou étrangers – nuit considérablement à la réputation du Québec, à sa compétitivité ainsi qu'à son développement économique.

D'ailleurs, toujours selon l'étude d'Yves Rabeau, ces constats ne s'appliquent pas qu'à ces deux seuls projets, tant est vive et systématique l'opposition à plusieurs autres activités économiques dans l'ensemble des régions du Québec. « Si rien n'est fait pour recentrer le balancier dans les débats publics, le climat social actuel risque de saper l'esprit d'innovation des Québécois et de freiner notre développement, contribuant ainsi au climat d'intolérance face à la performance et au profit, voire même à l'entrepreneuriat », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Ce qu'en pensent les Québécois et les membres de la FCCQ

Dans le cadre de sa démarche, la FCCQ a pris soin de sonder l'opinion des citoyens et de ses membres (entreprises et chambres de commerce) sur les questions reliées à l'immobilisme.

Le sondage révèle que, contrairement à l'opinion généralement véhiculée, une majorité de Québécois sont favorables à la réalisation de projets économiques d'envergure et deux Québécois sur trois considèrent que le Québec souffre d'une forme d'immobilisme, c'est-à-dire qu'il y a une opposition trop vive à la réalisation de ces projets.

Les Québécois imputent cette situation au manque de leadership politique (43 % des répondants), au manque de concertation entre les promoteurs et la population (16 %), au grand nombre de groupes de pression qui s'opposent aux projets de nature économique (12 %) et au fait que les médias accordent plus d'importance aux opposants qu'aux promoteurs (11 %).

Le sondage révèle aussi que 55 % des répondants considèrent que les groupes de pression ne représentent que l'opinion de leurs membres et d'une minorité de la population, alors qu'une minorité de citoyens interrogés (29 %) attribue une certaine représentativité aux divers groupes de pression opposés aux projets économiques.



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Le rôle des médias : la couverture de presse

L'analyse de presse des cas du bassin Peel et du Suroît a démontré que les projets de développement génèrent de l'intérêt chez un grand nombre d'intervenants et que le traitement des médias écrits analysés adoptait le plus souvent un point de vue critique, en faveur des opposants comparativement aux promoteurs du projet.

En effet, selon l'analyse effectuée par le Cabinet de relations publiques NATIONAL, le point de vue critique véhiculé par différents intervenants bénéficie souvent d'une plus grande couverture médiatique. « L'idée n'est pas d'empêcher les médias de couvrir l'ensemble des points de vue provenant des intervenants, au contraire, il faut que l'ensemble des points de vue soient exprimés et rapportés. Cependant, il y a lieu d'exiger que soient bien identifiés les groupes mettant de l'avant une prise de position : au nom de qui parlent-ils, qui représentent-ils réellement, quels sont leurs modes de gouvernance, etc. », d'ajouter Françoise Bertrand.

Par ailleurs, les conclusions de l'analyse démontrent aussi l'importance pour le promoteur de bien présenter le projet au public par l'entremise des médias et aussi de corriger des faussetés ou de rectifier le tir des arguments erronés transmis par les médias où se retrouvant dans d'autres forums. Françoise Bertrand a commenté en ces termes la responsabilité des promoteurs : « C'est à nous, gens d'affaires, que revient la responsabilité de mieux véhiculer les qualités des projets et d'illustrer avec davantage de clarté leurs impacts positifs sur la vitalité de la société québécoise. De plus, il revient aux promoteurs de développer des projets qui arrimeront le plus possible les considérations tant écologiques que sociales, sans pour autant compromettre leur valeur économique. »

Création d'une agence d'analyse économique

Pour sortir le Québec de l'immobilisme et raviver son activité économique, la FCCQ en appelle à l'esprit d'initiative des Québécois et à leur volonté de créer une richesse collective qui profitera à tous, y compris aux intervenants sociaux et communautaires. La FCCQ soumet donc ses recommandations qui nécessitent la contribution de tous les acteurs de la société québécoise, qu'il s'agisse du gouvernement, d'entreprises, de gens d'affaires, des syndicats, de groupes environnementaux, de groupes de pression ou les médias.

Ainsi, la principale recommandation de la FCCQ s'articule autour de la création d'une agence d'analyse économique, dont le processus neutre et objectif permettra l'analyse des enjeux se rapportant au développement économique, aux activités et projets ainsi qu'à l'impact de leur abandon éventuel. L'agence d'analyse économique que propose la FCCQ aurait pour vocation de mettre à la disposition des acteurs économiques et sociaux du Québec une cellule de veille économique autour des enjeux influençant la compétitivité de notre économie.

Par ailleurs, la FCCQ recommande que le gouvernement mette en place des processus de traitement des projets clairs et transparents dont les règles et échéances sont équitables pour tous les acteurs concernés, connues de tous et respectées par tous. La FCCQ recommande également que soit clairement établie la légitimité des divers intervenants dans les débats touchant l'activité ou les projets de développement économique et que soient exigées des groupes d'intérêt la même transparence et rigueur exigées des entreprises, notamment en termes de gouvernance, de représentativité et de financement.

À ces recommandations se joignent la force, l'expertise et l'enracinement du réseau de la FCCQ – 164 chambres de commerce locales représentant 57 000 entreprises – qui sera mis à contribution afin d'observer ce qui se fait et se réalise, et aussi ce qui bloque et ne se fait pas. La FCCQ soumettra ces éléments d'information à la connaissance publique et politique, afin de générer une réflexion sur ses recommandations et recueillir toutes les propositions visant à relancer la prospérité au Québec.



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

La FCCQ suivra donc attentivement la suite des choses pour s'assurer que ses propositions ne demeurent pas vaines et que l'effort de développement soit soutenu. À cet effet, soulignons que la FCCQ transportera sa réflexion dans plusieurs régions du Québec en organisant des forums régionaux par le biais du réseau des chambres de commerce. La FCCQ invitera également ses membres, ainsi que tous les entrepreneurs et promoteurs, à travailler en lien toujours plus étroit avec les communautés au sein desquels ils agissent, de manière à ce que la confrontation cède le pas à une approche de concertation.

« En conclusion, ce que nous souhaitons par dessus tout, c'est un recentrage du balancier qui n'évacue pas le débat public, bien au contraire, mais qui donne à l'ensemble des enjeux, y compris les enjeux économiques, droit de cité dans ledit débat. Ainsi, les décideurs publics bénéficieront d'un éclairage complet leur permettant de prendre des décisions avisées qui profiteront à l'ensemble de la population du Québec », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information ou pour obtenir une copie de l'étude d'Yves Rabeau, du mémoire complet de la FCCQ et du sondage Baromètre, rendez-vous au www.fccq.ca ou communiquez avec :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : 514-844-9571, poste 3240
Cell. : 514-953-5188